
Université de Lorraine
Rapport de promotion 2026

Liste d'aptitude de droit commun :
INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

I. Dispositif réglementaire

Conformément aux orientations générales des Lignes Directrices de Gestion (LDG) révisées, présentées au Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine (UL) du 7 novembre 2023, pour l'ensemble des filières, la sélection des dossiers de promotion par liste d'aptitude et par tableau d'avancement s'appuie sur la reconnaissance de la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience.

II. Compte rendu de la sélection au choix

a) Informations statistiques sur les promouvables

Pour rappel, conformément à l'article 25 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, sont promouvables à la liste d'aptitude de droit commun d'accès au corps d'ingénieur d'études de recherche et de formation, les assistants ingénieurs de recherche et de formation justifiant, au 1^{er} janvier 2026, d'au moins neuf années de services publics dont trois ans au moins en catégorie A.

En 2026, le nombre de possibilités de promotions au niveau national n'est pas encore communiqué.

Pour rappel, le contingent national 2025 était de 207.

Au titre de l'année 2025, **6** agents de l'UL ont été promus dans le corps d'ingénieur d'études de recherche et de formation.

Au titre de l'année 2026, **111** personnels remplissent les conditions de promouvabilité. Parmi ces personnels, 50% sont des femmes et 50% sont des hommes.

La moyenne d'âge des promouvables est de 49 ans.

L'ancienneté moyenne de corps/grade est de 9 ans.

Les personnels promouvables se répartissent par BAP comme suit :

	BAP	PROMOUVABLES	%
A	Sciences du vivant	9	8,11%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	10	9,00%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	12	10,81%
D	Sciences humaines et sociales	1	0,90%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	18	16,22%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	18	16,22%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	12	10,81%
J	Gestion et pilotage	31	27,93%
TOTAL		111	100%

b) Informations statistiques sur les candidats

Au titre de la campagne 2026, **40** candidatures sont déposées. Parmi les candidats, 48% sont des femmes et 52% sont des hommes.

La moyenne d'âge des candidats est de 50 ans.

L'ancienneté moyenne de corps/grade est de 9 ans.

Les personnels candidats se répartissent par BAP comme suit :

	BAP	CANDIDATS	%
A	Sciences du vivant	0	0%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	7	17,50%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	5	12,50%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	7	17,50%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	6	15,00%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	2	5,00%
J	Gestion et pilotage	13	32,50%
TOTAL		40	100%

c) Méthodologie et bilan de la sélection au choix

Les représentants de l'administration et les représentants des personnels réalisent une pré-sélection des dossiers. Ils se réunissent ensuite en séance plénière pour débattre et établir un classement commun.

L'objectif est d'apprécier sur la durée de la carrière, l'investissement du personnel compte tenu de ses missions et activités professionnelles, de son implication dans la vie de l'établissement, ou dans l'activité d'une structure, de la richesse et de la diversité de son parcours professionnel, de ses formations, de ses compétences et de la qualité du dossier.

Cette appréciation se fonde sur l'ensemble des critères, définis dans les LDG (annexe 2).

d) Informations statistiques sur les personnels classés

Au titre de l'année 2026, **7** dossiers sont classés par le groupe de travail promotion. Parmi les classés, 57% sont des femmes et 43% sont des hommes.

La moyenne d'âge des classés est de 51 ans.

L'ancienneté moyenne de corps/grade est de 7 ans.

Les personnels classés se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CLASSÉS	%
A	Sciences du vivant	0	0%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	2	28,56%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	0	0%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	1	14,29%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	0	0%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	1	14,29%
J	Gestion et pilotage	3	42,86%
TOTAL		7	100%